



MISE À DISPOSITION

# Mise à disposition d'un conseiller en prévention hygiéniste du travail

Conseiller en Prévention

Hygiène du travail

Hygiène du travail

CODE PRODUIT

C1200

## Thématique

Aide et support au service interne de prévention (SIPPT) par un hygiéniste du travail.

## Objectifs

Aider, conseiller et soutenir le SIPPT dans le cadre de la réalisation de ses missions et tâches prévues par le Code Bien-Être - Livre II - Structures organisationnelles et concertation sociale.

## Programme

- Estimation du temps nécessaire et suffisant pour assurer et mener à bien l'intervention en accord avec l'entreprise (généralement un nombre de jours/mois ainsi que la durée de l'intervention dans le temps).
- Définir les besoins logistiques (bureau, accès internet...).
- Présence « in situ » du conseiller en prévention hygiéniste du travail au rythme défini en accord avec l'entreprise pour assurer la mission de support au SIPPT (missions générales, interventions spécifiques).

## **Méthode**

- Définir préalablement avec l'entreprise ses besoins dans le domaine de l'hygiène du travail.
- Vérifier que la demande de l'entreprise entre dans les compétences de l'hygiéniste du travail.
- Déterminer en collaboration avec l'entreprise la démarche à entreprendre et le plan de travail.
- Établir en fonction des disponibilités de l'entreprise et du prestataire l'organisation de l'intervention.

## **Public**

Toutes les entreprises du pays avec un SIPPT.